

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)

COMPTE RENDU DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 18 décembre à 20h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Pouvoirs : 2

Présents : Pascal COMPIGNE, Claire DEBOST, Quentin BERGER, Alexandre COURAT, Chantal GINON- REY, Alain GODARD, Catherine GREGGIA, Marie-Line LEBEGUE, Jean-Philippe LE SAUX Sandrine MEYER -PADELE, Patrick RAJON, Michaël TERZIAN, Eric TEYSSANDIER.

Absent excusé : David CABUS, Hervé SAUTARD-BADIN

Pouvoirs : David CABUS à Pascal COMPIGNE Hervé SAUTARD BADIN à Patrick RAJON

Secrétaire de séance : Quentin BERGER

<p>PROJET DE REFECTION DES ESCALIERS ET DU PLANCHER DE L'EGLISE : DEMANDE DE DOTATION DE L'ETAT</p>
--

DELIBERATION N°44-2020

Mr Le Maire rappelle le projet de réfection des escaliers d'accès au clocher et le plancher de l'église, (Les élus s'étaient prononcés favorablement sur l'approbation de ce projet au précédent conseil du 20 /11/ 2020)

Précise que l'Etat propose de soutenir les collectivités dans leurs investissements :

Par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Vu les axes éligibles

Il propose de demander une dotation de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 4 963,00 €

A L'UNANIMITE,

Les élus, sur exposé du Maire :

APPROUVENT la demande de dotation (DETR)

AUTORISENT Mr le Maire à solliciter une aide au titre de la dotation auprès de la Préfecture de l'Isère pour ce projet, à engager toute démarche et à signer tout pièce s'y rapportant.

La validation du devis, sous réserve d'octroi d'aides financières, fera l'objet d'une délibération ultérieure.
